ASSURANCES SOCIALES. — Une permanence fonctionnera à partir d'aujourd'hui au Cercle Saint-Martin, 19, rue Eugène-Guillaume, tous les dimanches de 10 h. 30 à 12 h. 30, et tous les jours de la semaine de 19 h. à 20 h. 15, jusqu'au 5 février inclus. Cette permanence est établie en vue de faciliter les inscriptions et de satisfaire aux demandes de renseignements.

POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — Anonyme, remis à M. Soignez, 10 fr.; Le Comité Colombophile de Croix-Wasquehal et Flers a versé pour les vieillards le reliquat du produit du concours colombophile du 22 décembre, soit la somme de 213 fr. 10.

DES MILLIERS DE GUÉRISONS prouvent tous les jours la réelle et incontestable supériorité de la Méthode Curative du Traitement J. de Carcaès, Spécialiste à Tarbes (Hte-Pyrénées) contre eczémas, acnés, psoriasis, démangeaisons, crevasses hideuses, pelades, plaies variqueuses, etc. *IMPORTANTE BROCHURE et RENSEIGNEMENTS GRATUITS*

WASQUEHAL

Depuis 1892, Mlle Héquette élève inlassablement des enfants

C'est au numéro 9 de la cité « La Paix », dans une des maisons que la Municipalité wasquehalienne fit édifier avant la guerre (et que l'on dénomme assez bizarrement groupe des 100 maisons, puisqu'il n'y en a en réalité que 67), qu'habite Mlle Jeanne Héquette « 54 ans d'âge et 38 ans de service », comme elle le dit elle-même plaisamment.

En effet, depuis l'âge de 16 ans, une grave maladie d'yeux due à la mauvaise inoculation d'un vaccin, l'empêchant de gagner sa vie en exerçant un métier... normal (si l'on peut dire), Mlle Héquette « élève des enfants ».

Elle dit cela, la brave demoiselle, d'une petite voix timide. Timide et calme comme sa personne.

— « Vous comprenez, Monsieur, il fallait bien que je gagne ma vie ; alors... »

Elle ne semble pas se douter qu'il faut avoir quand même au cœur quelque chose de plus que le désir de gagner sa vie, pour exercer ce métier là ; surtout avec un succès pareil au sien. Car la réputation de Mlle Héquette est bien établie. Les mamans, que leurs occupations ou les exigences de la vie forcent à se séparer de leur enfant, savent bien qu'il sera chez elle soigné et dorloté aussi bien que par sa vraie maman.

— Il faut dire aussi que j'en ai l'habitude — sourit notre interlocutrice — songez que j'en ai élevé plus de 60, et de tous âges. On m'en amène, n'ayant parfois que quelques jours. Mais celle qui a battu tous les records, c'est une fillette qui a maintenant 14 ans et demi et que l'on m'amena pendant la guerre, à l'âge de 6 heures !...

Nous demandons à Mlle Héquette si, parmi cette nichée qui se renouvelle incessamment, elle n'a point parfois de graves maladies à soigner...

— La plupart du temps, non !... Naturellement mes poupons ne font pas exception à la règle et ils prennent leur part des petites maladies d'enfant mais, dans toute ma longue carrière de nourrice, je n'ai eu que deux morts à déplorer et, encore, on m'avait apporté les bébés dans un état pitoyable !

— Avez-vous eu une récompense quelconque de vos longs services à la cause des tout-petits ?

— Oui ! en 1924. J'ai reçu du ministère de l'Hygiène une médaille d'honneur et un diplôme de la Protection des enfants en bas-âge, ou, plutôt, je n'ai reçu que le diplôme. J'attends depuis six ans la médaille qu'on devait m'envoyer incessamment.

C'est en souhaitant que l'Administration répare au plus tôt cette omission que nous avons pris congé de Mlle Héquette.

LE RECENSEMENT DE LA RACE CHEVALINE. — Le recensement de la race chevaline arrêté au 15 janvier, accuse un total de 203 animaux, se répartissant comme suit : Remis au classement : 1 cheval entier, 104 chevaux hongres, 45 juments, 5 mulets et 1 mule. Les animaux non soumis au classement, c'est-à-dire ceux âgés de moins de 5 ans ou réformés antérieurement, se répartissent comme suit : 3 chevaux entiers, 33 chevaux hongres, 10 juments. Ces chiffres sont légèrement supérieurs à ceux du recensement du 15 janvier 1929, sur lequel on relevait un total de 198 chevaux ou mulets.

ALLOCATIONS AUX RESERVISTES. — Les réservistes ayant reçu une carte-avis pour une période d'exercices à effectuer en 1930, sont avisés qu'ils peuvent, dès à présent, faire constituer à la Mairie (1er guichet) leur dossier de demande d'allocation journalière pendant la durée de cette période. Se munir du livret de famille, de la carte-avis et d'un certificat du patron attestant que le réservistе ne percevra pas son salaire pendant la durée de la période d'exercices de 21 jours.

UNE ŒUVRE DE BIENFAISANCE. — C'est aujourd'hui dimanche 19 janvier que le Comité des Fêtes du quartier de la Planche-au-Bois organise, au Café Colintrel, angle des rues de Tourcoing et Philippe-le-Bon, un grand concours de dés dont de nombreux prix, au profit des œuvres de bienfaisance.

La Société UNION DE ROUBAIX-TOURCOING, 35, rue Meyerbeer, à Roubaix, informe sa nombreuse clientèle qu'elle est en mesure de livrer actuellement le :

CIDRE PERLE

au prix de 2 francs la bouteille et 2 francs 30 le litre en fût droits compris, et l'invite à remettre ses commandes dès maintenant. 31444

LANNOY

UN DON A L'HOSPICE. — Le Comité du Canari-Club a fait parvenir, pour les vieillards de l'Hospice, une somme de 80 francs, produit d'une quête faite à l'occasion du concours du Canari-Club.

LYS

LES FÊTES DU CINQUANTENAIRE DE L'HARMONIE « LES AMIS RÉUNIS »

On sait que certaines circonstances ont empêché l'Harmonie « Les Amis Réunis » de fêter son cinquantenaire en 1929. La Commission vient d'élaborer son programme pour cette fête, qui est fixée aux 26, 27 et 28 juillet prochain.

Des démarches vont être faites auprès des sociétés qui avaient promis leur concours l'année dernière. Il y a tout lieu d'espérer que les sociétés accepteront l'invitation qui leur sera adressée; nous pouvons déjà annoncer l'acceptation de l'Harmonie des Cheminots de Paris, qui viendra donner un concert le dimanche soir et un concert-apéritif le lundi à midi.

Statistique de l'état-civil en 1929

Il a été enregistré en 1929: 109 naissances, 9 reconnaissances, 65 mariages, 4 divorces, 93 décès, 4 mort-nés, 13 transcriptions de décès.

Le chiffre de la population, au 31 décembre 1929, est de 7.314 habitants.

IL FAUT RESPECTER LE BIEN D'AUTRUI. — Le Maire de la Ville rappelle à la population que l'Administration vient de faire remplacer avenues Jean-Jaurès et Gustave-Delory, un certain nombre d'arbustes qui avaient été détruits au cours de l'année 1929 par quelques personnes mal intentionnées. A cet effet, il informe les habitants qu'une surveillance très sévère sera exercée en cet endroit et que si des détériorations nouvelles sont constatées, les délinquants seront traduits devant les tribunaux pour dégradation aux objets placés dans la Ville pour l'utilité publique et l'agrément des habitants.

BAISIEUX

C'EST OBLIGATOIRE. — Le gendarmerie a dressé une contravention à charge d'Yvonne Houselaux, 24 ans, de Templeuve (Belgique), pour défaut de vise à sa feuille d'immatriculation.

Construits en grande série !

dans une grande usine, c'est ainsi que les Postes DESMET ont un prix réduit et une construction très soignée et absolument contrôlée. Faites ouvrir un poste DESMET, vous vous en rendrez compte. Adressez-vous à votre électricien, ou aux Etablissements DESMET, rue Solférino, 226 bis, LILLE. 310226

La Brasserie UNION DE ROUBAIX-TOURCOING, 35, rue Meyerbeer, à Roubaix, rappelle à ses actionnaires, afin de pouvoir établir les comptes de ristournes, que tous les tickets de bières en bouteilles (couleur ROSE), et de vins et liqueurs pris à son magasin de détail (couleur ROSE) et de Vins et Liqueurs pris à son magasin de Détail (couleur BLEUE) doivent être déposés à ses bureaux pour le 31 JANVIER AU PLUS TARD. 31443

CYSOING

CAMPHIN-EN-PÉVÈLE

La vente du timbre antituberculeux

La vente totale du timbre antituberculeux a produit à Camphin, la somme de 501 francs, soit une moyenne de 0 fr. 50 par tête d'habitant. Le produit de la vente est en sensible augmentation sur celui de la campagne précédente. Le Comité adresse tous ses remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette œuvre d'humanité.

RECENSEMENT DES CHEVAUX, PIGEONS VOYAGEURS ET AUTOMOBILES. — Il a été enregistré 49 déclarations de chevaux mâles, 76 juments, 2 mulets et 1 mule; 24 déclarations de pigeons voyageurs, dont 274 entraînés et 75 non entraînés, soit 349 pigeons; 19 déclarations d'autos, dont 10 de tourisme, 5 camionnettes, 2 tracteurs agricoles et 2 motocyclettes.

La* BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS-EN-BARŒUL *à l'honneur d'aviser sa clientèle de vins et liqueurs que dans le but de réduire ses frais de transports et ses frais généraux, elle va créer à Lille une filiale pour la branche des vins et liqueurs. En attendant la mise au point de cette nouvelle société en voie de création, la Brasserie Coopérative de Mons-en-Barœul fera servir sa clientèle de vins et liqueurs par une importante maison de Lille. Tous les soins seront apportés à la régularité des livraisons et à la qualité des marchandises. Rien ne sera changé à la répartition des bénéfices.

TOURCOING

Aujourd'hui, dimanche 19 janvier :

Hôtel de Ville : Bureau de l'état-civil, de 9 à 12 h.
Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.
Maison des Œuvres, rue des Orphelins : Secrétariat du Peuple (consultations gratuites) et Œuvres de Saint-François-Régis (mariage des indigents).
Bibliothèque Catholique, 18, rue des Orphelins : de 9 h. 30 à 11 h. 30.
Bibliothèque Communale : de 10 à 12 h.
Etablissement Municipal de Bains : de 8 à 11 h.
Musée : de 10 à 12 h.
Foyer Colbertiste : de 10 h. 30 à midi.
Théâtre Municipal : 15 h. et 20 h. 15, « Les Saltimbanques ».
Théâtre Concordia : 15 h. 30, « Le Grillon du Foyer ».
Section des Médaillés Militaires : 10 h. 30, réunion au siège, Café Andriès, 24, rue Nationale.
Association Féminine des Médaillées du Travail : 9 h. 30, réunion au Splendid-Ciné, rue des Anges.
Fête Scoute de la Troupe Guynemer : 15 h. 30, à l'Ecole Industrielle, place Leverrier.
Société de Géographie : 17 h., conférence, salle du Conservatoire.
Médecins de garde : Docteur Deconinck, rue Condorcet, 59 (T. 1722); Docteur Pierre Montaigne rue de Gand, 29 (T. 958).
Pharmaciens de garde : MM. Coppens, 25, rue de Lille; Dorbit, 164, rue de Menin.

M. L'ABBÉ BERGEY
député de la Gironde
sera à Tourcoing demain lundi

Tous ceux de nos concitoyens qui eurent, il y a quatre ans, le plaisir d'apprécier la chaude éloquence de M. l'abbé Bergey, député de la Gironde, maire de Saint-Emilion, se feront un régal d'aller l'écouter de nouveau demain lundi.

L'éminent orateur, dont il est superflu de rappeler les vibrantes interventions à la Chambre, comme défenseur des droits des catholiques, prendra la parole au cours de l'assemblée générale de la Fédération nationale Catholique de Tourcoing et ses cantons, qui se tiendra lundi, au Théâtre Concordia, rue Carnot.

Tous les adhérents de la F.N.C., les membres de la D.R.A.C. et de l'A.C.J.F. sont invités à assister à cette réunion, où ils seront admis sur présentation de leur carte.

Ils peuvent également y amener leurs amis, qui, sur présentation, seront reçus avec plaisir.

LES BONS POSTES sont les **PHILIPS** Secteur. Demandez un essai du «2511» sur cadre et du « 2514 » sur antenne. **J. Michiels**, 3, rue du Tilleul, Tourcoing (Tél. 4.40). 31453d

L'œuvre de justice du Conseil des Prud'hommes

Les rapports de toutes natures existant entre les hommes, font naître, inévitablement, des conflits, d'où le besoin de trouver des solutions équitables, qui départagent les intérêts et règlent les différends.

C'est de ce besoin que sont nées toutes les Cours de justice qui, aux divers échelons de la vie humaine, s'efforcent de faire régner les *principes du droit et l'esprit de justice.*

Ainsi, toutes les jurisprudences ont apporté leur pierre à cet édifice social, mais il n'en est peut-être pas de plus solide que celle qui s'efforce d'unir et de rapprocher les intérêts opposés et cependant si semblables des salariés et des employeurs: les Conseils de prud'hommes, incarnation la plus proche de cette justice populaire instituée par Louis IX sous le chêne de Vincennes, et c'est la grande masse des justiciers qui requièrt les services gratuits des prud'hommes.

On sait quelle simplicité voulue a été donnée au mécanisme de l'institution: qu'un ouvrier ou un patron se trouve lésé, il lui suffit d'exprimer la réclamation au secrétaire des prud'hommes. Le patron et l'ouvrier sont appelés devant deux conseillers, l'un patron, l'autre ouvrier, qui s'efforcent de concilier leurs intérêts. Si la *conciliation est impossible*, les parties se retrouvent huit jours plus tard devant les mêmes conseillers, aidés d'un troisième et du président de section pour s'entendre juger. Deux tiers des différends sont conciliés dans les huit jours, un tiers à peine vient *en jugement* et il ne faut donc pas plus de quinze jours pour faire régler aux ayant-droits, leurs réclamations.

Cette rapidité n'exclut aucune des garanties que peut exiger l'esprit le plus méticuleux. Le bon sens, l'équité, les usages prévalent dans tous les jugements, l'esprit de parti n'y a pas d'action; les conseillers ouvriers ou employés, à quelque syndicat qu'ils appartiennent, et les conseillers patrons se font scrupule d'influencer les jugements de leurs idées personnelles; l'appareil du prétoire est trop modeste pour intimider le plaignant et les frais de jugement sont à peu près nuls.

Que ce tableau idyllique de la justice populaire n'incite pas cependant à créer des différends pour l'essayer. Les conseillers prud'hommes donnent beaucoup de leur temps chaque semaine: ils ne souhaitent pas de clientèle et comme ils ne sont payés que par leur conscience et la joie des services rendus, on admettra qu'ils ne désirent pas de surcharge.

L'année 1929 leur a donné 705 affaires dont les deux tiers environ ont été conciliées; c'est un large tribut payé au devoir social et nous devons leur en savoir gré.

Travaillant sans bruit, les conseillers prud'hommes contribuent ainsi à faire régner la paix et l'esprit d'union indispensables à la collaboration des classes et, partant, à la prospérité de l'industrie et du commerce, bases de la prospérité nationale.

VOUS CONNAITREZ TOUTES LES JOIES DE LA T. S. F. avec la dernière nouveauté « VITUS » : l'**ORCHESTRA-SECTEUR**. Poste **UN SEUL RÉGLAGE et ALIMENTATION TOTALE** sur le **Secteur**. Auditions chez les Agents : **L. et P. DESBONNET.** 31432

La prochaine assemblée du Groupe des Mutilés

La prochaine assemblée générale trimestrielle du groupe des Mutilés aura lieu dimanche prochain 26 janvier, à 9 h. 30, dans la salle d'auditions du Conservatoire national de Musique, rue Desurmont. A l'ordre du jour figurent outre le procès-verbal, le rapport moral, le compte rendu financier, les communications du président, une brillante tombola qui sera tirée entre tous les membres présents. Il est rappelé que les billets de tombola ne seront plus acceptés après 10 h. 30 et aucune réclamation ne sera admise. Conformément à l'article 14 du règlement intérieur du Groupe, *les adhérents désirant présenter* des vœux ou des questions qu'ils voudraient entendre en Assemblée générale, doivent les adresser par lettre au président, 43, rue du Haze, jusqu'au mercredi 22, dernier délai.

BALATUM donne une prime. Voyez la Maison **Delannoy**, 162, rue de Gand. 31470d

La séance annuelle de l'Institution libre du Sacré-Cœur

La grande séance annuelle de l'Institution du Sacré-Cœur sera donnée dans la salle des fêtes du Collège, le dimanche 26 janvier, à 15 h. 30, et le lendemain lundi, à 16 h. 30. Son programme satisfera probablement tous les goûts : il comporte en effet un drame en vers, très émouvant, de Pierre Dumaine, et une vigoureuse comédie de Jules Romains. Celle-ci, intitulée *Le Docteur Knock*, sera interprétée par des anciens élèves du Collège, avec le gracieux concours de leurs dames. Les élèves actuels se sont réservé la partie poétique. Ils seront heureux, par la mise en scène du drame de *Maman*, de faire mieux connaître l'âme tendre et croyante du grand poète Villon, dont ils étudient les œuvres en littérature.

Tous les amis du Collège sont invités à cette séance littéraire, qui promet d'être des plus intéressantes. On peut, dès maintenant, se procurer des cartes d'entrée, en s'adressant à M. l'abbé Brousse.

Décoration. Mobilier rustique, moderne. Grand choix. A. MAES, dessinat.-fabr., 48, rue Motte. 31146

LA MORT DE L'ÉLÉPHANT NELLY A SON ÉPILOGUE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

L'admirable éléphant dont le colosse énorme
Cache un esprit si fin dans sa masse difforme,
Que pour son rare instinct, dans un corps si grossier
Presque pour ses vertus, adore un peuple entier
L'éléphant, en un mot, qui sait si bien connaître
L'injure, le bienfait, ses tyrans et son maître,

Si Emile Glaive, garçon d'écurie, au service de M. Rossi, directeur d'attractions, avait connu ces vers *de Delille, il n'eût peut-être pas* empoisonné l'éléphant « Nelly » « the greatest exhibition in the world », comme disait le prospectus, qui était confié à sa garde et n'eût pas comparu hier devant le Tribunal correctionnel pour infraction *à l'article 452 du Code pénal* qui prévoit et réprime l'empoisonnement des bêtes de voiture, de monture et de charge.

On se rappelle les faits: à la Foire de Tourcoing, en juillet dernier, l'éléphant « Nelly », musicien, paraît-il, succombait dans des conditions mystérieuses. L'examen des viscères permettait de croire à un empoisonnement. L'enquête ouverte à la suite de ce fâcheux accident fit supposer que l'auteur de l'empoisonnement était le cornac de l'animal: le sieur Emile Glaive. En effet, celui-ci avait été congédié et il avait proféré des menaces à l'encontre de son patron et manifesté le désir de tirer vengeance de son *départ*.

M. Géry Montoya conclut au décès de «Nelly» par entérite suraiguë: il a constaté une déformation des muqueuses intestinales et une tuméur. Il n'a pu découvrir le produit toxique qui avait sans doute été éliminé.

Le « barnum » de M. Rossi, suppose que l'acide toxique a été placé à l'intérieur d'un petit pain: c'est le procédé employé pour purger « Nelly ». M. Rossi évalue le préjudice subi à soixante mille francs: son numéro amputé d'une unité, n'est plus présentable.

D'autres témoins ont entendu des propos tenus par Glaive: « il n'avait qu'un mot à dire pour que Rossi ne puisse plus rien faire de ses éléphants; il a déclaré qu'il venait de jouer un tour de c... à Rossi. »

M. le substitut Verdun demande au Tribunal de se montrer rigoureux pour punir cet « acte lâche et cruel » qu'il assimile à un sabotage.

Le Tribunal a condamné Glaive à huit mois d'emprisonnement et 50 francs d'amende.

PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ pendant la mauvaise saison en consommant régulièrement le BLOCMALT ERISMANN, véritable sucre de malt. Méfiez-vous des imitations et exigez dans toutes les bonnes épiceries la marque déposée: BLOCMALT ERISMANN.

Le concert d'hiver du Cercle orphéonique l'Amitié du Blanc-Seau

C'est le dimanche 26 janvier que le Cercle orphéonique « L'Amitié », que dirige M. Auguste Lerouge, *officier d'Académie, offrira aux familles* de ses membres son concert d'hiver. Cette soirée, qui promet d'être des plus intéressantes, aura lieu dans la salle des fêtes de la Brasserie des Orphéonistes, place de la Gare, à Roubaix. Afin d'en assurer le succès, le *Comité s'est acquis* le concours de Mme Fernand Hochin, professeur de musique, pianiste; Mlle Simone Delemeule, soprano, lauréats des concours; MM. Fernand Hochin, ténor-solo des XXXX; Ernest Vicogne, baryton; Fernand Magermans, *basse*; Victor Huytebrett, chanteur de genre; Albert Baert, chanteur à voix; Jules Vanhoutte, diseur patoisant et enfin le « Joyeux Carlos, comique-grime.

Nous ne doutons pas qu'avec une pareille pleiade d'artistes, tous lauréats des concours régionaux et internationaux, les nombreux auditeurs qui répondront à l'invitation du Cercle l'Amitié ne passent une très agréable soirée.

Vu son importance, le rideau sera levé à 16 h. 30.

Des rames pour les petits pois

Les bûcherons de la ville vont commencer *lundi prochain* la taille des arbres du boulevard Gambetta. Les amateurs de jardins vont donc pouvoir se procurer à bon compte de belles et bonnes rames. Chacun peut, en effet, ramasser gratuitement et sans aucune formalité les branches *provenant de l'élagage.*

Les travaux seront ensuite continués par la rue Pasteur et le Cimetière principal.

LA FRAUDE. — Les préposés des douanes ont arrêté et remis à la gendarmerie de Tourcoing, pour être déféré au Parquet de Lille, Albert Deerlaene, âgé de 39 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 46, qui était porteur de 7 kilogs de tabac de provenance étrangère.

MAISON ST-CHARLES (Rue de Strasbourg). — *Dimanche* 19 janvier, aura lieu à 17 h., la réunion mensuelle des sociétaires de la Maison St-Charles. Un jeu de dés est organisé par le groupe des « Gais Lurons » et doté, grâce à un généreux anonyme, de jolis coupons de tissus. Les prix du concours de cartes seront distribués au cours de la soirée.

UNION AMICALE ET CATHOLIQUE DES EMPLOYÉS. — La réunion mensuelle est remise au lundi 27 courant afin de permettre d'assister à la grande réunion de la Fédération Nationale Catholique qui aura lieu demain lundi et au cours de laquelle prendra la parole M. l'abbé Bergey, député de Bordeaux.

INSTITUTION NOTRE-DAME (18, rue de Wailly). — Les Enfants de Marie de l'Institution sont instamment priés d'assister au salut solennel qui sera chanté dans l'église Notre-Dame, ce même jour dimanche 19 courant, à 18 h.

ASSOCIATION FÉMININE DES MÉDAILLÉES DU TRAVAIL. — La première réunion pour 1930 se fera dimanche 19, à 9 h. 30, dans la salle du Splendid-Ciné, rue des Anges : Paiement des cotisations et inscriptions.

HARMONIE DU POINT-CENTRAL. — Les répétitions reprendront le mardi 21, à l'heure habituelle.

JEUNESSE CATHOLIQUE. — La réunion mensuelle des présidents (Cours des Militants) a lieu aujourd'hui dimanche, à 10 h., dans le local habituel, rue des Orphelins.

MOUVAUX

PREVOYANTS DE L'AVENIR. — Les sociétaires qui n'ont pas encore réglé l'année 1930 peuvent remettre leurs cotisations chez M. Delobelle, trésorier, 60, rue de Roubaix, qui les fera parvenir au siège social, à Paris.

MARCQ-EN-BARŒUL

INTERRUPTION DE COURANT ELECTRIQUE. — Le courant sera coupé aujourd'hui dimanche, de 7 h. 30 à 14 h., sur le poste du Bourg, pour travaux à exécuter.

HALLUIN

Aujourd'hui, dimanche 19 janvier :

Pharmacien de service : M. Poursuira, rue de la Gare.
Etablissement de Bains-Douches, rue de Lille : Ouvert de 8 h. à midi.
Services municipaux : Bureau de l'Etat-Civil ouvert de 9 h. à midi.
Caisse d'Epargne, rez-de-chaussée de la Mairie : de 10 h. à 11 h. 30, séance de versements et de remboursements.
Bibliothèque Catholique, au Cercle Saint-Joseph, 96, rue de Lille : Prêt de livres, de 10 h. à midi.
Cercle St-Joseph : à 11 h. 30 réception solennelle de M. J. Watteeuw, le « Broutteux » de Tourcoing, par « la Saint-Paul ».
Foyer de la Paix, rue Emile-Zola : de 11 à 13 h., concert-apéritif :
Maison des Syndicats Libres : de 11 à 13 h., concert-apéritif. — Familial-Ciné : à 16 h. et 19 h., séances. Au programme : « Ma Vache et Moi » comédie et « La Danseuse de Broadway ».
Cercle Catholique : Ciné. Au programme : « Ces Dames aux chapeaux verts » à 16 h. 30.
Football : Terrains de l'O.S.H., rue de Lille : Terrain 1 : de 8 à 10 h., entraînement pour équipiers libres; à 10 h., O.S.H. Juniors A contre O.L.J.B.; Terrain 2 : O.S.H. Hirondelles contre E.A.C. Roscapés; à 14 h. 15, O.S.H. 1A contre U. Pérenchies.

A la mémoire de M. Paul Lemaitre-Boutry

La Commission de la Société des anciens militaires « Les Frères d'Armes » invite tous ses membres actifs et honoraires à assister aujourd'hui dimanche à la messe de 11 heures, qui sera dite pour leur si dévoué et regretté vice-président M. Paul Lemaitre-Boutry. Rassemblement à 10 h. 30, au local, Café de la Mairie.

AU CERCLE CATHOLIQUE. — Les amateurs de bonne comédie iront tous voir et applaudir : « Ces Dames aux chapeaux verts », d'après le charmant roman de Germaine Acremant, aujourd'hui en matinée à 4 h. 30 et en soirée à 7 h. 30, ou demain lundi, en soirée, à 7 h. Le programme sera complété par « Les Funérailles du Cardinal Dubois » et « L'Aine du Bled », joli drame en 4 parties sur l'influence française au Maroc.

AMICALE JEAN-MACE. — Au siège de l'Amicale a eu lieu l'assemblée générale annuelle, au cours de laquelle il a été donné connaissance de la situation morale et matérielle de la société. A l'issue de la réunion, le président, M. Léon Vandewalle, annonça aux Amicalistes qu'il a, suite du Congrès des Amicalistes Laïques du Nord qui s'est tenu à Wavrin, le 27 octobre dernier, MM. Lucien Drouart et Jules Nollet ont obtenu la breloque de vermeil décernée aux Amicalistes les plus méritants, ayant plus de vingt-cinq années de présence dans les Amicales. Après une allocution du président, les récompenses furent remises à MM. Lucien Drouart et Jules Nollet, qui furent chaudement félicités par tous les Amicalistes présents.

ETAT-CIVIL. — Publications de mariages. — Florimond Haese, tisserand, chemin de Loisel, 100, et Irma Derlick, soigneuse, chemin de Tournai, ferme Cuvelle. — Henri Lefebvre, tisserand, cité Montebello, 12, et Gabrielle Bouckenooghe, bobineuse, rue du Forage, 31. — Gérard Vandeubusche, tisserand, à Menin, et Martha Broutin, retordeuse, chemin de Loisel, 54.

RONCQ

Aujourd'hui, dimanche 19 janvier :

Bibliothèque Catholique, à la Maison Paroissiale, rue du Docteur-Gallisot : Prêt de livres, de 8 h. 30 à 10 h. 30.
Caisse d'Epargne, « Café de la Tête d'Or », rue de Lille : Séance de versements et de remboursements, de 10 h. à 11 h. 30.
Secrétariat Populaire, Maison des Syndicats Libres, 278, rue de Lille : Permanence de 11 h. à midi.
Fanfare du Blanc-Four : à 17 h., salle de l'Ecole libre de filles, rue de Lille, grand concert.

Encore une collision entre tramway et autobus

Un wattman de l'E.L.R.T., M. Charles Vandenabel, 42 ans, demeurant à Wattrelos, rue Alfred-Delcourt, 51, au Sapin-Vert, conduisait vendredi soir sa motrice, passant dans la rue de Lille. Il était arrivé au Faubourg, se dirigeant vers Tourcoing, quand il fut soudain tamponné par un autobus conduit par son propriétaire, M. Pierre Couvreur, demeurant à Oostrleteren, rue de Furnes, 2, lequel ne tenait pas assez sa droite.

M. Larrouy, commissaire de police, étant intervenu, a dressé procès-verbal au chauffeur de l'autobus pour infraction à la police des tramways, ainsi qu'à la police de la route et aussi pour ivresse manifeste.

Le tramway et l'autobus ont subi quelques légères avaries. Il n'y a fort heureusement aucun accident de personne.

BARNUM-HARMONIE. — Les répétitions reprendront jeudi prochain 23 courant.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — André et Adrien Leperca, rue Pasteur, 10.
Mariage. — Ferdinand Dujardin et Blanche Santy.
Décès. — Marie Duprez, 34 ans, rue de Tourcoing, 78.

BONDUES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Bondues a tenu, vendredi soir, à 19 h., une réunion extraordinaire, sous la présidence de M. Victor Guilbert, premier adjoint, M. le Maire étant absent. Dix-sept conseillers étaient présents.

Lecture est d'abord donnée du procès-verbal de la précédente séance. Après cette lecture, M. Casimir Destombes, ancien adjoint, déclare renoncer à la demande qu'il avait présentée au cours de cette même réunion, tendant à obtenir l'établissement de l'éclairage électrique dans le quartier du Fort. M. Destombes fait connaître que la Société d'Eclairage lui a bien fait connaître que la Société d'Eclairage lui a fait spontanément savoir qu'elle projetait d'étendre son service au quartier indiqué.

On passe ensuite à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour :

Crédits complémentaires. — L'assemblée approuve d'abord un état de crédits complémentaires sur l'exercice de 1929 s'élevant à la somme de 1.970 fr. environ.

La subvention aux Autobus Linsellois. — Puis le Conseil prend une délibération tendant à autoriser M. le Maire à payer à la Société des « Autobus Linsellois », le solde de la subvention annuelle qui lui est accordée.

Dépenses imprévues. — Un état de dépenses imprévues, s'élevant à la somme de 317 fr. est approuvé. Dans cette somme est comprise celle de 65 fr. pour l'achat par le Maire d'une couronne, à l'occasion de la mort de M. Amand Six, conseiller municipal.

Subvention au Bureau de bienfaisance. — Sur la demande qui lui est faite par la Commission administrative du Bureau de bienfaisance, le Conseil vote à cet établissement une subvention complémentaire.

A propos du Legs Thiers. — Le Conseil décide que les objets nécessaires à l'exécution des clauses du Legs Thiers seront achetés chez tous les commerçants en lingerie de la commune.

Le loyer du Presbytère. — On se souvient qu'au cours de la dernière séance, M. le Maire, trouvant insuffisant le prix du loyer du presbytère, avait dit sa détermination de l'augmenter. C'est aujourd'hui chose faite: M. le Curé payait 400 fr., il en paiera désormais 500.

— La résultat est maigre fait ironiquement M. Destombes.

— C'est tout ce que la loi nous permet de faire, répond M. Guilbert.

La création d'une classe enfantine. — Dans la délibération prise en vue de la création d'une classe enfantine à l'école communale, on avait omis de spécifier, comme c'est de règle, que la commune s'engageait pour dix ans.

L'assemblée prend une délibération complémentaire où il est fait mention de cet engagement.

REUNION DE COMMISSIONS. — La Commission administrative du Bureau de bienfaisance se réunira à la Mairie, mardi, à 18 h. 30.

La Commission administrative de l'Hospice est également convoquée à se réunir le même jour, à 17 h. 30.

NOMINATION. — M. Emile Honoré, ancien adjoint au maire, est nommé délégué de la Préfecture à la révision de la liste électorale pour 1930.

LA REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Les électeurs sont informés que les listes électorales sont tenues à leur disposition, à la Mairie. Chacun peut les vérifier et présenter les demandes en inscription ou radiation, jusqu'au mardi 4 février, jusqu'à minuit inclus.

A LA CECILIENNE. — Mercredi 22 janvier, à 8 h., répétition générale.

BOUSBECQUE

L'assemblée générale de la section des Syndicats libres

Aujourd'hui dimanche, à 11 heures, réunion de tous les adhérents de la section des Syndicats libres, à « Saint-Antoine », rue de Varsovie. Les dames et les jeunes filles syndiquées sont priées d'assister également à la réunion. Une belle tombola clôturera la séance.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — M. le Percepteur d'Halluin sera à Bousbecque, salle du premier étage de la Mairie, mardi 21 janvier, de 9 h.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Les secondes séances mensuelles auront lieu à la Mairie, mercredi 23 janvier (lettres A à G inclus et vendredi 24 (lettres H et suivantes) à 15 h.

MUTUALITE MATERNELLE. — Les adhérentes de la section locale de la Mutualité Maternelle sont invitées à régler, le plus tôt étant le mieux, leur cotisation (10 fr.) pour l'année 1930, soit lors des séances de la Consultation des Nourrissons, soit au Secrétariat de la Mairie, soit chez Mme Lecomte-Dalle, présidente.

A LA MUTUELLE « LA FAMILLE ». — La section de la Mutuelle « La Famille », rappelle à la population bousbecquoise qu'une permanence est établie à « St-Antoine » tous les dimanches, de 11 h. à midi, pour l'inscription des nouveaux membres et fournir tous les renseignements utiles au sujet des assurances sociales. En outre, une permanence extraordinaire aura lieu également le lundi 3 et le mercredi 5 février.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Monique Dhalluin, rue des Processions, 10.
Publication de mariage. — Achille Morès et Marie Vancraynest, à Tourcoing.
Décès. — Pierre Vermeersch, 65 ans, rue de Wervicq, 102.

QUESNOY-SUR-DEULE

COLOMBOPHILIE. — Aujourd'hui dimanche a lieu la dernière exposition intersociétaires de pigeons voyageurs chez M. Camille Delcampe, au « Café de la Briqueterie », rue de la Gare. L'exposition sera ouverte de 9 h. à 13 h.

SECTION DES MUTILÉS. — Au cours de l'assemblée générale du 12 janvier, la Section a procédé au renouvellement de son bureau. Ont été nommés à l'unanimité : Président, M. Pouseud; vice-président, M. Charles Duquesnoy; trésorier, M. Lucien Lalau; secrétaire, M. Menez; commissaires, MM. Chapeyron, Meric, Dupont, Geldof, L. Descamps et Ghestem.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Louis Delforce, au Grand Meurchin.

WERVICQ-SUD

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La consultation aura lieu le lundi 20 janvier, à 15 h., et sera suivie de la consultation prénatale.

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES se tiendra à la Mairie à la disposition des contribuables le jeudi 23 janvier, de 10 h. à midi et de 14 h. à 16 h.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Marie-Antoinette Delevoye, rue de Bousbecque. — Marie-Thérèse Desremeaux, rue de Bousbecque. — Antoine Becquart, rue de Linselles.

CARNET DU JOUR

FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de Mlle Evelyne Robart, fille de M. et Mme Georges Robart-Danset, avec M. Léon Planquart, fils de M. et Mme Léon Planquart-Decottignies.

MARIAGE

— Samedi 25 janvier, à 11 h., en l'église Saint-Martin, à Roubaix, sera célébré le mariage de M. Gustave Piels, fils de M. et Mme G. Piels-Mollet, de Croix, avec Mlle Marie Helbig, fille de M. et Mme E. Helbig-Diligeut, de Roubaix.

Toujours appréciés, car de bon goût, les cristaux, les Services de table en porcelaine et faïence de décors anciens et modernes, MAISON RAGOT, Grande-Chaussée, Lille. 31471

NÉCROLOGIE

— Monsieur et Madame Mollet-Dubrunfaut vous font part du décès de leur fils Gérard, rappelé à Dieu le 16 janvier, à l'âge de 4 mois. Ils vous prient d'assister au Convoi et Salut solennels d'Auge qui auront lieu le Lundi 20 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimet